

THIAVILLE/Meurthe, le 16 Mars 1976

ENTRE - NOUS
=====

ASSEMBLEE MUNICIPALE. - Au cours de la séance de vendredi dernier 12 Mars, les Conseillers ont décidé:

- BUDGETS: Après étude détaillée, le Conseil vote les quatre budgets.
- Budget Primitif:

Dépenses ordinaires	: 166 620,30 F
Recettes ordinaires	: 168 761,02 F
Dépenses extraordinaires	: 23 537,92 F
Recettes extraordinaires	: 24 116,24 F

d'où un excédent global de clôture de : 2 719,04 F
- Budget Eau et Assainissement:

Recettes: 19 141 F	Dépenses: 18 749,21 F
--------------------	-----------------------

(En conséquence, cette année, pas d'augmentation du prix du mètre cube d'eau consommée qui reste fixé à 0,80 F, ainsi que la taxe d'assainissement qui reste fixée à 0,20 F).
- Budget B.A.S. : Recettes: 1 333,34 F
Dépenses: 1 303 F
- Caisse des Ecoles : Budget équilibré à 360 F.
- EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE: Le Conseil décide l'électrification en basse tension de l'immeuble qui sera construit Rue de la Maison Ronde et dont le devis s'élève à 5 740,67 F. Il sollicite la subvention afférente, tandis que Monsieur Sertel, le propriétaire, s'engage à rembourser à la Commune la partie des dépenses non couverte par la subvention.
- VILLAGES FLEURIS: Les Conseillers sollicitent l'inscription de notre commune au concours des villages fleuris 1976. La Municipalité fait appel aux habitants pour qu'un effort soit fait par tous afin de conserver et d'améliorer si possible le bon renom de Thiaville, village propre et coquet.
Des prix seront attribués.
Il est rappelé qu'à l'échelon départemental, notre village a obtenu la 2ème place de sa catégorie en 1968 et la première place au concours de 1969, avec lettre de félicitations de Monsieur le Préfet de M et Moselle.
Continuez dans cette voie, nous vous faisons confiance.
D'avance, merci.

ACTES DE VANDALISME. - Après la détérioration des panneaux de signalisation routière, l'arrachage des grilles d'égoûts, les bris des luminaires, etc..., c'est le Groupe Scolaire qui vient d'être visé: deux pavés dans les vitres, résultat: trois carreaux cassés. Qui paiera? la Commune! donc tous les habitants.

Bien sûr, une plainte a été déposée à la Gendarmerie, mais c'est avec l'aide de tous (en l'occurrence les plus faibles indices doivent être signalés) qu'enfin les auteurs de tels actes ne resteront pas impunis.

ORDURES MENAGERES. - La décharge publique vient à nouveau d'être nivelée. Coût de l'opération par bulldozer: 300 F. Là aussi tous les contribuables de la commune paient, alors que cette dépense pourrait être moins fréquente, si les usagers individuels faisaient preuve de plus de civilité et de discipline:

- en ne déposant pas les ordures n'importe où, surtout sur le chemin,
- en interdisant aux enfants l'accès du dépotoir (endroit malsain et dangereux),
- en signalant en Mairie toute infraction constatée, en particulier dépôts par des étrangers à la commune.

.../...

TRAVAUX D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE.- Les propriétaires intéressés sont informés qu'E.D.F. entreprendra des travaux d'élagage et d'abattage très prochainement dans la tranchée de la ligne de 63 KV.

GENEROSITE.- La quête du dimanche 7 Mars réalisée au profit de la lutte contre le cancer a produit la coquette somme de 458,80 F. Vifs remerciements aux généreux donateurs ainsi qu'aux dévoués quêteuses et quêteurs.

NOUVEAUX HABITANTS.- Le 21 Février, Monsieur et Madame MICHAUD et leurs deux enfants se sont installés dans leur nouvelle maison, sise sur la 2ème tranche du lotissement. Nous leur souhaitons la bienvenue.

ETAT - CIVIL.- Virginie, premier enfant au foyer de Mr et Madame CALVIAC, est née le 12 Février à Saint-Dié. Félicitations.
- Le 20 Mars sera célébré à Raon-l'Etape le mariage de Pierre MICHEL, de Fagnoux, avec Mademoiselle FRANIATTE, de Raon-l'Etape. Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

A . B .

THIAVILLE - LACHAPELLE - INFORMATIONS
=====

Lors de sa réunion du 30 Janvier dernier, le Comité de l'Association Familiale a décidé, pour 1976, le calendrier suivant:

- 4 Avril : Repas des Anciens.
- 1er Mai : Bal du Muguet, précédé d'une collation (omelette aux champignons, Pommes chips, salade, fromages et glace).
- 30 Mai : Remise de Médailles de la Famille Française.
- 5 Juillet : Ruche enfantine jusqu'au 30 Juillet.
- 25 Juillet : Fête de la Ruche.
- 2 Août : Danse du Coq.
- 4 Décembre : Cortège de Saint-Nicolas.
- 19 Décembre: Noël des enfants.

Par ailleurs, le principe d'un voyage organisé a été retenu pour cette année: il aura lieu le 27 Juin.

Les informations utiles concernant ces différentes manifestations seront données ultérieurement.

M . J .